



DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 21 JANVIER 2019

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour votre premier comité en tant que Directeur départemental. FO-DGFIP68 ne juge pas nécessaire de minimiser votre position par la précision « en intérim » parce que ce qualificatif ne pourra pas vous dédouaner ni de la charge de travail ni de la responsabilité inhérentes à la fonction, il présente juste l'avantage pour Bercy de ne pas vous rémunérer comme un Directeur nommé.

Lors de son pot de départ, votre prédécesseur a déclaré que ça avait été un plaisir pour lui de travailler dans notre administration notamment parce qu'il y avait rencontré des agents qui prenaient à coeur leurs métiers. Il a également rappelé les importantes suppressions de postes subies depuis une décennie et en a conclu qu'une réforme de nos missions s'imposait pour l'avenir. Nous partageons son analyse.

Il répétait aussi que bien qu'attaché au dialogue social, il n'envisageait pas la cogestion comme mode de fonctionnement. Rassurez-vous, nous n'en voulons pas non plus ! Non seulement, nous n'avons pas vos rémunérations mais en plus on ne veut pas assumer avec vous certains de vos actes, certaines de vos paroles et décisions que nous combattons. On aspire juste au dialogue !

Monsieur le président, vous n'avez pas été parachuté dans notre département, vous connaissez parfaitement les missions, les agents et mêmes les organisations syndicales. Vous savez que nous sommes de très désagréables cailloux dans votre chaussure mais que nous pouvons vous être utiles dans certaines situations.

Alors, que diriez-vous si nous dialoguions réellement ?

Vraiment !

Un parfait échange avec toutes les informations !

Parce que soyons honnêtes, les architectes de génies de Bercy qui bâtissent notre future DGFIP, il faut bien qu'ils comprennent que pour éviter les retards de livraison du chantier et les malfaçons c'est mieux de fournir les bons plans aux ouvriers.

Allez ! Chiche ! Vous ne risquez rien, vous conservez la décision finale de toute façon !

On se lance, on joue carte sur table avec vous.

Ces six derniers mois, on a parlé hourdis, dalle, étanchéité, ménage, rongeurs, néons,... C'était malheureusement nécessaire mais on peut faire mieux. Soyons plus francs et plus constructifs !

Voici quelques thèmes qu'on pourrait aborder sérieusement.

1) Les horaires

Que ce soit les horaires variables ou les horaires d'ouverture au public, vous semblez ouvert à la discussion et vouloir mettre en place ce que FO-DGFIP68 vous a suggéré il y a plusieurs années à savoir un traitement en masse et harmonisé.

Pour autant, votre démarche n'est pas totalement transparente.

Dans les documents de travail fournis pour la réunion informelle de vendredi dernier, vous rappelez les règles applicables pour les sites urbains implantés dans des communes de plus de 10 000 habitants, la consultation pour avis des organisations syndicales et vos propositions.

Quid du SIE et du SDE ?

Les horaires présentés sont un mensonge, ces services ont sauvagement fermé leur accueil au public ! Vous le savez, vous êtes intervenus pour limiter les desiderata des deux chefs de service en leur imposant un minimum.

Nous, FO-DGFIP68, nous ne voulons plus de ces petits arrangements !

Sur la forme, en ne sollicitant pas les organisations syndicales et en ne les informant même pas, vous êtes dans un unilatéralisme qui ne vous honore pas.

Sur le fond, vous participez à la rupture d'égalité entre les usagers qui devraient encore officiellement avoir droit à ce service et aussi entre les agents. A moins qu'on nous l'ai caché, le bâtiment E ne dispose pas d'accueil et de caisse qui se trouvent au bâtiment D. Ainsi, ce sont les agents du SIP qui doivent gérer cette réception. Nous savons qu'il a été convenu qu'il suffisait d'un appel téléphonique pour qu'un interlocuteur du SIE ou du SDE se présente mais nous savons aussi que ce n'est pas toujours le cas. Or, il est admis de tous que le SIP de Mulhouse gère l'accueil le plus difficile du département. Depuis le 2 janvier, il doit faire face à la mise en place du PAS et à son installation comme nouveau service fusionné. Certes les collègues n'ont pas encore établi de fiche de signalement RPS, mais il est évident qu'ils sont sous une tension extrême et qu'il n'est pas normal que leurs tâches déjà si nombreuses augmentent parce que d'autres se défont. Êtes-vous prêt à rétablir les horaires officiels jusqu'à la tenue d'un CTL sur ce sujet ?

2) L'aumône DARMANIN

Tous les agents de la DGFIP subissent des réformes et des dégradations de leurs conditions de travail et sont confrontés depuis des années à une « petite surcharge » de travail. L'attribution de cette prime seulement à certains va diviser.

Selon les informations dont nous disposons, vous avez jusqu'à aujourd'hui pour transmettre à la DG la liste des agents retenus pour cette prime. Avez-vous eu la note ? Pouvons-nous en avoir connaissance ? Comme rien n'est prévu, FO-DGFIP68 demande aux autres organisations syndicales si elles se joignent à nous pour inscrire ce point à l'ordre du jour de ce CTL. Il nous paraît indispensable qu'on nous présente et qu'on débâte du volume d'agents concernés et des critères d'attribution ou d'exclusion du périmètre pour cette prime.

3) L'avenir des cités

La responsable de la BLIC nous a expliqué vendredi que la DDFIP n'avait aucun retour pour le moment, seul le service des Domaines était informé... Heu... Est-ce que par hasard, là encore, on aurait squizzé les syndicats en rattachant les Domaines à une autre administration ? Vous n'avez vraiment rien à nous apprendre ?

4) L'ASR

C'est le point le plus important pour nous.

En effet, il est l'occasion de constater que, comme chaque année, la DGFIP remplit parfaitement son rôle de bon élève en supportant une quantité de suppressions de postes non proportionnelle à son effectif, eu égard aux autres administrations, et à ses missions qui conduit à une surcharge de travail pour les agents et qui participe à la désertification de certaines zones géographiques. Nous développerons notre position lorsque ce sujet sera abordé plus tard dans la séance.

Plus que tout, ce thème est le sujet qui va nous permettre très rapidement de découvrir la nature du dialogue social que vous entendez établir avec nous.

On vous a demandé d'être honnête, nous nous appliquons la même rigueur.

Avez-vous l'intention de nous faire confiance et de nous faire participer aux funérailles de l'ASR ? Croyez-vous que nous puissions débâter sereinement et intelligemment de la « géographie revisitée » ? Acceptez-vous, a minima, de nous dire si la DDFIP a déjà transmis sa proposition de nouvelle organisation et sa cartographie du réseau à l'horizon 2022 ?

On pourrait évoquer bien d'autres sujets mais nous n'oublions pas que c'est votre premier CTL alors nous nous arrêtons là.

Monsieur le Président, nous écouterons avec la plus grande attention votre réponse à chacun des différents points abordés dans cette déclaration, elle engagera la qualité de nos futurs échanges.